

QSA : UNE NOUVELLE ALERTE QUI RAPPELLE LES RISQUES DU QUOTIDIEN !

LE 6 JUIN 2026 - VERS 13H45 - AU QSA DU CP FRESNES

LES FAITS



Ce samedi 6 juin 2026, aux alentours de 13h45, un incident sérieux s'est produit au Quartier Spécialement Aménagé (QSA) du Centre Pénitentiaire de Fresnes.



Lors d'une promenade isolée, un détenu a escaladé un mur et s'est retrouvé dans la zone neutre de l'établissement, nécessitant le déclenchement immédiat des procédures de sécurité et de l'alarme générale.



Le détenu concerné, connu pour présenter des troubles du comportement, avec un profil imprévisible et agressif, a mobilisé l'ensemble des personnels intervenants afin de mettre fin à la situation et de rétablir la sécurité.



À l'issue de l'incident, le détenu a été placé au Quartier Disciplinaire.



VIGILANCE MAXIMALE !
LES AGENTS ÉTAIENT LÀ,
LA SITUATION EST MAÎTRISÉE.

FO JUSTICE SALUE LE PROFESSIONNALISME DES PERSONNELS

FO Justice CP Fresnes tient à saluer le sang-froid, la réactivité et le professionnalisme de l'ensemble des personnels qui ont participé à la gestion de cet événement.

Dans un contexte où les établissements pénitentiaires accueillent des profils de plus en plus complexes, instables et parfois particulièrement dangereux, les agents démontrent une nouvelle fois leur capacité à faire face à des situations imprévues tout en garantissant la sécurité de tous.



FO JUSTICE RAPPELLE

- Que les personnels pénitentiaires assurent quotidiennement leurs missions dans des conditions toujours plus exigeantes ;
- Que la prise en charge de détenus présentant des troubles psychiatriques ou comportementaux nécessite des moyens adaptés ;
- Que la sécurité des personnels doit demeurer une priorité absolue ;
- Que chaque incident de cette nature confirme la nécessité de renforcer les effectifs et les dispositifs de sécurité.



FO JUSTICE EXIGE



UNE VIGILANCE ACCRUE concernant les profils particulièrement instables.



UNE ÉVALUATION RÉGULIÈRE de la prise en charge des détenus présentant des troubles du comportement.



LE MAINTIEN DE MOYENS HUMAINS SUFFISANTS pour garantir la sécurité des personnels et le bon fonctionnement des quartiers spécialisés.



NOTRE PRIORITÉ : LA SÉCURITÉ DES AGENTS !

Chaque jour, les personnels du CP Fresnes sont en première ligne face à des situations à haut risque.

Leur engagement, leur courage et leur dévouement méritent reconnaissance et soutien sans faille.



**ADMINISTRATION
RÉVEILLE-TOI !**

**DONNE-NOUS LES MOYENS
D'ASSURER NOS MISSIONS !**



FO Justice CP Fresnes adresse son soutien à l'ensemble des personnels intervenus lors de cet incident.

**ENSEMBLE, DÉFENDONS NOS MÉTIERS,
NOS CONDITIONS DE TRAVAIL ET NOTRE SÉCURITÉ.**

Fresnes, le 6 juin 2026
FO JUSTICE CP FRESNES

